

BULLETIN D'ADHESION HUMANIBURKINA

Nom :

Prénom :

Adresse mail :

N° téléphone :

Je souhaite adhérer à l'association en devenant membre*

(Cotisation de 20€/an)

Je souhaite faire un don*

Somme :€

Je souhaite un justificatif de don

*Vous pouvez régler en espèce ou en chèque à l'ordre de l'association HumaniBurkina

Le coupon est à envoyer au Président de l'Association :

Stéphane LACHAMBRE

1 Rue Saint Georges

67120 MOLSHEIM

07.50.23.11.08

A savoir :

Conformément aux dispositions du Code Général des Impôts et à la loi du 01 Août 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations, les dons versés à notre association reconnue d'intérêt général à caractère social, ouvre droit à réduction d'impôts. A réception de votre paiement le service comptable de notre association vous adressera un reçu fiscal que vous pourrez joindre à votre déclaration pour votre déduction d'impôts.

Pour un particulier:

Vous pouvez déduire 66 % de votre don directement dans la limite de 20% de votre revenu imposable, ainsi un don de 100€ ne vous coûte effectivement que 34€. Si le ou les dons effectués au cours de l'année excèdent la limite de 20 %, l'excédent peut être reporté successivement sur les années suivantes durant 5 ans.